

## Lettre d'information – 20 mars 2020

### COVID19 - Point de situation des activités de la Compagnie Lebon

Dans le contexte exceptionnel lié à l'épidémie de Coronavirus, et alors que la solidarité et le sens citoyen sont les maîtres-mots, la priorité de notre Groupe va à nos collaborateurs, nos clients et nos partenaires. Les mesures ont été prises dès lundi pour permettre aux équipes de direction et du siège de respecter les instructions de confinement et permettre à la plupart d'entre eux, par le télétravail, de rester à l'œuvre pour préserver la continuité d'activité de l'entreprise. Nous mettons tout en œuvre pour que cette période inédite soit traversée dans les meilleures conditions possibles.

Il est aujourd'hui impossible de mesurer l'impact final de cette crise sur nos activités, mais la Compagnie Lebon dispose d'une trésorerie suffisante, de lignes de crédit garanties, réduit ses dépenses et ses investissements. Nous sommes sereins sur notre gestion de trésorerie pour les prochains mois.

#### **A ce jour, voici un état des lieux des activités du Groupe :**

##### → Dans le secteur Financier,

- L'activité de Capital-Investissement, portée par Paluel-Marmont Capital, effectue un suivi rapproché de l'ensemble des participations qui vont chacune à leur manière être impactées par la situation. Les nouveaux investissements potentiels seront si possible retardés
- L'activité immobilière, portée par Paluel-Marmont Valorisation se mobilise pour que les opérations de cessions d'actifs engagées soient menées à terme, même si certaines sont décalées. L'équipe repousse dans la mesure du possible les nouveaux investissements en cours de réalisation.

##### → Dans le secteur Exploitation,

- L'activité d'hôtellerie, avec les hôtels Esprit de France, subit de plein fouet la paralysie économique et touristique des dernières semaines puis du confinement. Les hôtels sont fermés à l'exception du Brighton et de l'Orsay, qui devraient fermer à leur tour cette fin de semaine, faute de client. L'équipe du Siège et les directeurs d'hôtels mettent en place les mesures destinées à préserver l'intégrité des établissements, à enclencher les mesures appropriées de chômage partiel et à prendre toutes mesures afin de limiter les pertes d'exploitation.
- L'activité thermale de Sources d'Equilibre, avec les thermes de Brides-les-Bains et d'Allevard n'est plus autorisée à démarrer depuis le 15 mars dernier par décision du Ministère de la Santé, comme toutes les stations thermales françaises. Les deux hôtels de Brides sont également fermés faute de clients.

*« Les mesures prises à ce stade pour préserver nos activités évolueront nécessairement pour anticiper ou s'adapter à de nouvelles situations et à un éventuel prolongement des mesures de confinement. Plus que jamais il convient d'être calme, prudent, responsable, agile et réactif face cette situation inédite. »* précise Philippe Depoux, directeur général de la Compagnie Lebon.

*« Dans le même temps, la solidarité est de mise. Il nous a semblé important d'apporter notre contribution à l'effort national et en particulier à notre système de santé. Ainsi, nous avons pris des mesures de solidarité pour participer à l'effort général de lutte contre le coronavirus. »* poursuit-il.

- Au sein de l'activité hôtelière, chez Esprit de France, la décision a été prise de mettre à disposition des personnels des hôpitaux parisiens un quota de chambres dans le cadre des actions coordonnées par le Groupement National des Indépendants Hôtellerie. Ainsi nous pourrions être amenés à réouvrir un de nos établissements, afin de mettre à disposition des chambres pour accueillir le personnel soignant travaillant à moins de 20 mn de trajet de l'hôtel.
- Quant à l'activité thermale, elle a fait don à l'hôpital de Moutiers d'un stock de 4000 masques FFP2 inutilisés.